Les Échos de la Belle

Juillet 2022 - Numéro 5

p.10 / Travaux
Le quartier de l'Aumônerie sera réaménagé

p.14 / Les PCC
Les Petites Cités de Caractère

p.23 / Agenda
Expos / Animations / Festivals

Celles-sur-Belle
Belle à investir

Magazine municipal des communes déléguées de Celles-sur-Belle, Montigné, Saint-Médard et Verrines-sous-Celles

Sommaire

Photo de couverture : **ATELIER CROCTOO**. *©Michel ANDRÉ*

03/Édito du maire

04/Actualité

06/Bilan 2021

07/Budget

09/Collecte des déchets

10/Travaux

08/Sécurité Routière

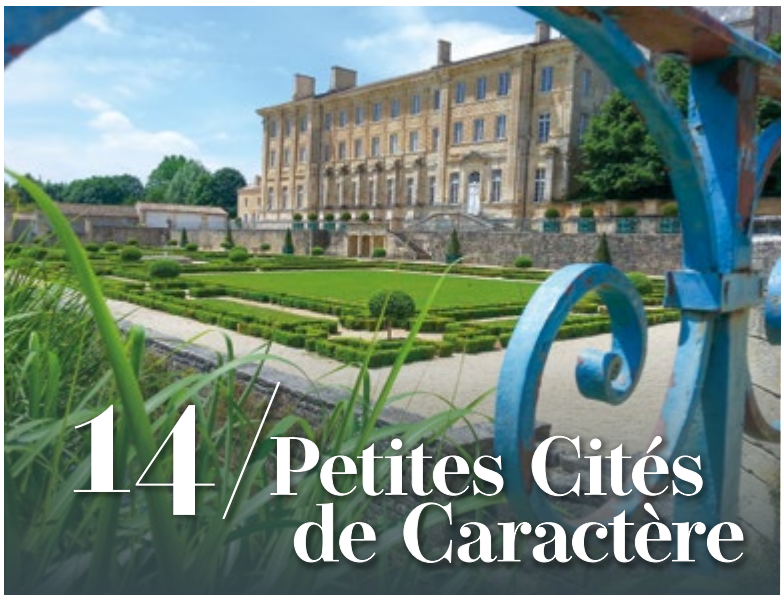

14/Petites Cités de Caractère

12/Interview

18/Patrimoine

22/Santé et Solidarité

23/Agenda

LES ÉCHOS DE LA BELLE, MAGAZINE MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE CELLES-SUR-BELLE
1 avenue de Limoges - 79370 Celles-sur-Belle | mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr | 05 49 79 80 17
Responsable du comité de rédaction Maïté CROMER, commission « communication » de la mairie de Celles-sur-Belle
Conception graphique : Christophe Simon
ISSN 2741-020X | Dépôt légal : à parution – Impression Imprimerie MATHIEU, Tirage : 2 200 exemplaires –
Distribution : Françoise Proust 06 70 37 76 92
Crédit photos : ©Mairie de Celles-sur-Belle,
Ce magazine est disponible à l'accueil de la mairie de Celles-sur-Belle et sur le site internet (www.ville-celles-sur-belle.com)

Édito du maire

Chères Celloises et chers Cellois,

Pour les habitants de nos 4 communes, nous vous présentons un été plein de promesses conviviales, de festivités, de rencontres.
Dans ce contexte plein d'incertitudes, il est important pour la ville de Celles-sur-Belle de rester fidèle à ses traditions d'animations culturelles et sportives.
Le programme de cet été est préparé par les associations et la municipalité qui œuvrent depuis plusieurs décennies pour proposer aux Cellois des spectacles, des concerts, des animations de qualité.
Le conseil municipal a adopté le budget 2022 à l'unanimité et nous allons commencer des travaux pour améliorer les services à la population : construction de la médiathèque, réfections des toitures des bâtiments publics, étude énergétique de la salle des fêtes de Celles.
Nous avons aussi mis en place avec le Centre Communal d'Action Sociale le service Entour'Age. Ce service permet de maintenir le lien entre les personnes âgées, isolées ou en difficulté.
Cette année, nous avons 3 labels à renouveler : « Ville active et Sportive », « Villes et Villages fleuris », « Petite Cité de Caractère », les dossiers sont partis et nous sommes dans l'attente d'une réponse. Nous espérons très vivement le renouvellement de ces labels car ils contribuent à l'image de notre ville, de nos communes, pour rester attractif pour de futurs habitants ou pour nos visiteurs.
Nous vous souhaitons un très bel été. Profitez des animations proposées, le programme est riche et varié, vous pouvez le découvrir dans le guide des animations à votre disposition à l'accueil de l'Abbaye Royale.
Bonne lecture.

Sylvie BRUNET,

Maire de Celles-sur-Belle
Vice-présidente communauté de communes Mellois en Poitou
de la direction Animation du territoire et du label « Ville et Pays d'art et d'histoire » 2022-2032

Actualités

Fleurir son pied de mur

Le service des espaces verts entretient à la débroussailleuse ou au roto-fil les bords de voies.

Vous avez peut-être, dans le cadre de la biodiversité et de l'interdiction d'utiliser des désherbants, semé ou fleuri devant chez vous.
Pour éviter la destruction de vos plantations et respecter votre travail, nous vous proposons de venir chercher l'affichette ci-dessous et de l'apposer à l'aide d'un petit piquet au pied de vos plantations.

Votre avis ★★★★☆ nous intéresse !

Notre journal municipal correspond-t-il à ce que vous attendez ?

La commission communication est ouverte aux habitants qui souhaitent contribuer. L'objectif est d'associer les citoyens aux échanges de cette commission, de faire appel à vos compétences et de vous associer à la vie de la commune.
N'hésitez-pas à faire acte de candidature. Vous pouvez aussi nous adresser vos remarques, suggestions, propositions de sujets et d'articles : par courrier à déposer dans les boites aux lettres des mairies ou par courriel à l'adresse suivante :

cellescommunication@gmail.com

Les membres de la commission communication : Pascal Bretonnier, Dominique Bodin, Pascal Denis, Bernard Guerineau, Emilie Nivelle, Maïté Cromer et les membres du bureau municipal invités de droit dans toutes les commissions.

3 arrivées

Damien MAGNERON
(broyage - élagage
menuiserie - bâtiment)

Andy BOCQUET
(voirie - polyvalent)

Depuis le 1er mars Emilie est la nouvelle chargée de communication de la mairie et de l'Abbaye Royale. Elle est principalement à l'accueil de l'Abbaye Royale.

Emilie NIVELLE

départ

Gilbert MIALON, agent communal a fait valoir ses droits à la retraite que nous lui souhaitons longue et paisible.

Participation citoyenne

Suite aux 4 réunions "LES RENDEZ-VOUS DE QUARTIER" de novembre 2021, certains projets participatifs ont été proposés. Vous êtes un collectif de citoyen, une association, etc… prêts à vous engager pour l'amélioration de votre quartier (aménagement d'une placette, préau avec bancs, création terrain de boules, station de gare-vélo, etc…) il n'est pas trop tard. Vous pouvez déposer vos idées en mairie ou les envoyer par courriel à mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr
Une fois les différents projets collectés, la commission en présentera une sélection. A vos méninges !

Le Plan Canicule est relancé

afin d'**accompagner en cas de fortes chaleurs** toute personne seule, isolée, ayant certaines difficultés. Chaque personne dans cette situation est invitée à se faire connaître auprès du service Entour'Age
au 06 71 27 50 33 - ou epr@chanterelles.fr

Club d'éducation et sports canin du cellois

Je vous fais part de l'excellent résultat du teckel nommé Quito's du Clos de l'Estinal à Claudine ENKEL, membre du CESC du Cellois. Le titre de champion des expositions nationales lui a été attribué par la Société Centrale Canine.
La Canine Territoriale des Deux-Sèvres a bien été représentée en 2021.
N'oublions pas la mission 1ère des clubs canins affiliés à la Société Centrale Canine sous tutelle des territoriales canines, qui est de promouvoir les races tant en compétition sportive qu'en exposition de beauté.
Le Président du CESC du Cellois où sont membres l'équipe Quito's/ Claudine.

Francis GEORGES
Président du CESC du Cellois

Ville Active & Sportive
Celles-sur-Belle
Labellisée
2022 / 2024

La Fanfare Alouette

Reprendra les répétitions en septembre. Elles auront lieu chaque jeudi de 20h30 à 22h00 dans les locaux de l'ancienne poste située au 1 rue de l'ancienne Mairie.
Nous sommes une formation musicale composée d'une quinzaine de musiciens (Trompettistes, saxophonistes, bassistes, percussionnistes ....) et nous recherchons des musiciens amateurs pratiquants ou ayant pratiqué de l'instrument et désireux de mettre leur expérience au service de cette formation musicale.
Ambiance familiale...

Pour vous renseigner :
joindre le 06 07 13 17 91
ou par mail à l'adresse suivante :
rgirardprost2725@orange.fr

Tribune de l'opposition

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

31

Nous vous informons que le point d'accueil cellois de l'Antenne Médico-Sociale a déménagé au
31 rue des jardins
79370 Celles-sur-Belle

Tel. : 05 49 27 02 28

Celles-sur-Belle. 50 arbres pour les 50 ans du Rotary Mellois

Le club Rotary œuvre depuis 1971 à la réalisation d'actions de bienfaisance dans l'ensemble du territoire de Mellois en Poitou, suivant les sept axes stratégiques du Rotary international : apport d'eau potable ; assainissement et hygiène ; éducation ; lutte contre les maladies ; sauver des mères et des enfants ; développer les économies locales ; promouvoir la paix et protéger l'environnement. Le club mellois a ainsi, ces dernières années apporté son soutien aux compagnons du devoir installés à Celles-sur-Belle et aidé des structures locales comme l'Institut médico-éducatif de Melle (financement d'une salle Snoezelen), l'association Le Relais – Épicerie sociale du Pays Mellois (aide aux démarches administratives en ligne) et l'Archipel (équipement sportif).
Également, le club mellois a proposé une marche solidaire qui a permis de récolter 5 000 €, entièrement reversés à Imagine for Margo, association qui lutte contre les cancers pédiatriques.
Depuis 50 ans le Rotary Mellois en Poitou porte donc des actions fortes et a décidé pour cet anniversaire particulier (un demi-siècle) de planter 50 arbres à Celles-sur-Belle. Un rendez-vous a réuni à l'école maternelle et primaire, des membres du Rotary mellois, des élus, des écoliers entourés de leurs maîtresses pour assister aux premières plantations celloises. Malgré un froid polaire, les différents acteurs se sont séparés dans une chaleureuse ambiance sous les applaudissements des enfants.

Les membres du Rotary avec les enfants de l'école maternelle

Bilan 2021

Fonctionnement

Mise en place d'astreintes d'élus le week-end pour filtrer les appels et accompagner l'agent technique de permanence.

- Mise en place du programme de stérilisation des chats errants à raison de 25 chats par an : 17 chats traités en 2021
- Pose de nouveaux logos sur les véhicules municipaux
- Réunions publiques : 4 organisées à l'automne

Travaux

- **Mise en sécurité de l'entrée de l'école Parsonneau**
- **Réalisation de la Maison des Assistantes Maternelles (MAM)**
- **Tous les travaux de voirie**

RESTE À FAIRE

- *Création d'un accès Zone Économique Nord*
- *Agrandissement du cimetière*
- *Démarrage de la médiathèque/ ludothèque*
- *. Enfouissement réseaux quartier "La Cigogne"*
- *. Réfection route de Bonneuil – Saumon*
- *. Réfection route de la Moutonnerie – Les Oulmes*
- *. Réfection rue du Château de la Forge*
- *. Réfection virage allée du Logis (Saint-Médard)*
- *. Réfection rue de l'ancienne Mairie (1ère partie entre les rues de l'Abbatiale et E. Verdon), (2e partie rue E. Verdon)*
- *. Réfection trottoirs rue des Acacias*
- *. Trottoirs avenue de Limoges*
- *. Toitures bâtiments*

Abbaye

- Rédaction de conventions avec les festivals
- Exposition FRAC
- Accueil des collections du département
- Renouvellement du système de sécurité
- Création d'un groupe de réflexion sur l'avenir de l'Abbaye
- Projet « sensibilisation du patrimoine » avec les Amis de l'Abbaye
- Rencontre Fondation du Patrimoine
- Travail avec le réseau scolaire ECLORE
- Rapprochement avec Melle pour le musée Motos
- Demande d'étude patrimoniale à l'architecte des monuments historiques pour l'Abbaye et l'église de Verrines

Médiathèque

- Animation tout au long de l'année

Tourisme

- Balisage des randos « balades et découverte »
- Remplacement de la borne OT par une borne interactive facile d'accès et d'utilisation pour lutter contre la fracture numérique.
- Passage de la véloroute V93 de Niort, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne

RESTE À FAIRE

- *Renouvellement du label « petite citée de caractère »*
- *Mise en lumière des bâtiments*
- *Renouvellement label « qualité/tourisme »*
- *Travail sur les tarifs des locations*
- *Convention avec « le petit atelier des arts »*
- *Inventaires faunistique et floristique de la zone naturelle de l'Aumônerie*

Ressources Humaines

- Accueil d'une stagiaire secrétaire de mairie du CDG
- Diagnostic d'organisation des services
- Départ en retraite de l'agent technique intervenant à l'Ehpad
- Congés maladie de l'agent technique de l'Abbaye, d'un agent des espaces verts et d'un agent d'entretien remplacés par 2 agents en CDD et un intervenant de l'AIPM
- Création du poste de secrétaire de mairie à 28h

RESTE À FAIRE

- *« lignes directrices de gestion » (LDG) pour toutes les collectivités. 1er volet*
- *Mettre en place le règlement général sur la protection des données - le RGPD, il encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.*
- *rédiger le règlement des astreintes*
- *Recrutement d'un agent technique et d'un agent à l'Abbaye*

Associations

- Titre de champion de France D2 pour l'équipe fanion du Handball Club Celles Mellois en Poitou
- Déménagement des Restos du Coeur
- Mise aux normes du terrain de motocross
- Rénovation des vestiaires du foot
- Rénovation du local vélo

RESTE À FAIRE

- *Travaux de rénovation au gymnase, salles du Foyer Rural de Verrines*
- *Renouvellement du label « Ville active et sportive »*
- *Demande de relogement des Compagnons du Devoir*
- *Travaux du terrain de foot*

Grands projets

- Ouverture de la Maison des Assistantes Maternelles
- Isolation thermique des installations sportives

RESTE À FAIRE

- *Création de « la Belle Boucle »*
- *Revitalisation du bourg*

CCAS

- Analyse des besoins sociaux avec ITHEA conseil
- Création d'un poste d'agent technique à l'Ehpad
- Création du service Entour'Age
- Nouveau règlement d'attribution des aides
- Nouveau règlement intérieur

RESTE À FAIRE

- *Travail sur le projet « habitat regroupé»*
- *Organisation du service CCAS*

Mellois en Poitou

- Guide de bonne pratique de l'éolien
- Elaboration du « Plan Paysage » pour le futur PLUi-H
- Rénovation du Point Jeunes destiné à l'accueil des 11-17 ans
- Inauguration de la résidence de l'habitat jeunes avec l'association Toits etc.

RESTE À FAIRE

- *Mise en place du nouveau mode de collecte des ordures ménagères*
- *Inventaire des zones humides pour le PLUi-H*

Budget prévisionnel communal exercice 2022

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 3 097 591,22 €

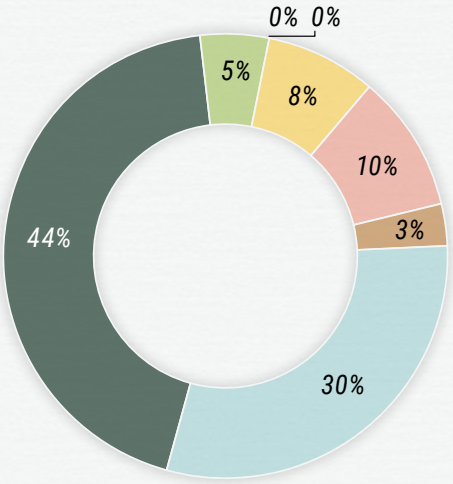

- Dépenses imprévues 164 272 €
- Transferts entre sections 6 361,22 €
- Opérations patrimoniales 600 €
- Emprunts et dettes 254 400 €
- Immob. Incorporelles 299 564,58 €
- Subventions équipt versées 103 853 €
- Immob. Corporelles 924 904,47 €
- Immobilisations en cours 1 343 635,95 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 3 097 591,22 €

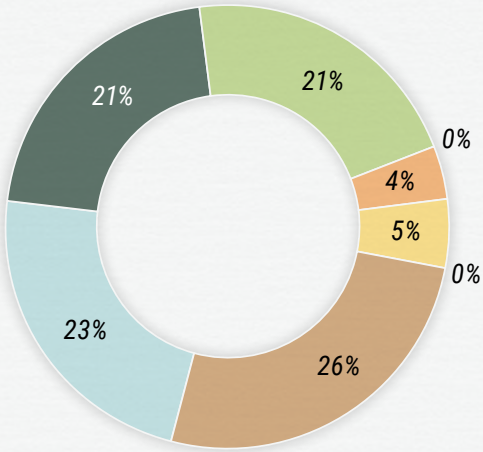

- Excédent antérieur reporté 639 948,41 €
- Virement de la section fonct. 141 936 €
- Produit des cessions 220 €
- Transferts entre sections 146 502 €
- Opérations patrimoniales 600 €
- Dotations 798 271,93 €
- Subventions d'investisst 720 112,88 €
- Emprunts et dettes 650 000 €

DÉPENSES FONCTIONNEMENT : 4 053 126,84 €

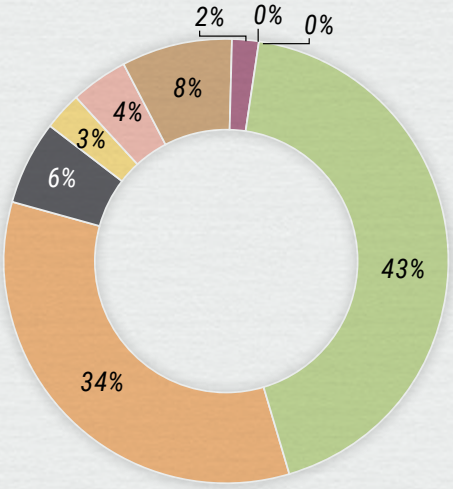

- Charges à caractère général 1 732 900 €
- Charges de personnel 1 387 900 €
- Dépenses imprévues 236 648,74 €
- Virement à la section invest. 141 936 €
- Transferts entre sections 146 502 €
- Autres charges de gestion 308 256 €
- Charges financières 73 484,10 €
- Charges exceptionnelles 22 500 €
- Dotations aux amortissements 3 000 €

RECETTES FONCTIONNEMENT : 4 053 126,84 €

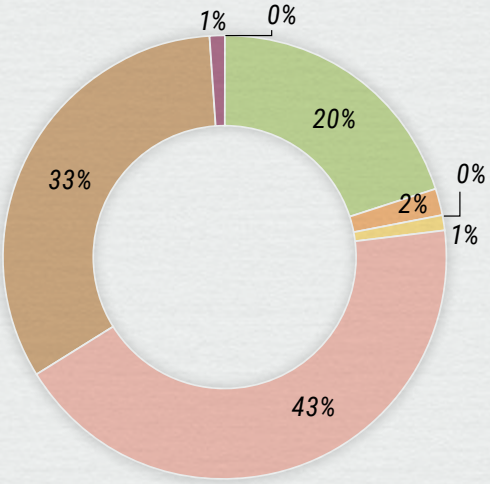

- Excédent antérieur reporté 827 518,32 €
- Atténuation de charges 60 000 €
- Transferts entre sections 6 361,22 €
- Produits des services 38 600 €
- Impôts et taxes 1 738 187 €
- Dotations, subventions 1 340 620 €
- Autres produits de gestion 26 610,58 €
- Produits exceptionnels 15 229,72 €

Bilan de la Commission

Sécurité Routière

Installation du radar pédagogique communal dans plusieurs secteurs routiers : carrefour de la Mouline, route de Vitré, entrées et sorties de Celles, la Ronze, route de la Garzelle, route de Verrines à Melle, la Proutée et en centre-ville.
Les vitesses ont été aussi enregistrées sur la D103 dans les traversées de la Mouline, Verrines et Montigné. Rappelons que cette route est limitée à 80 km/h, hors agglomération. Malheureusement des excès de vitesse sont constatés sur des lieux de passage d'enfants : arrêts de bus (La Proutée par exemple).

La commission a donc proposé de renforcer la signalisation horizontale par l'ajout de marquage au sol « zone 30 » de 3 couleurs. Cette signalétique est faite au fur et à mesure. Il sera aussi implanté des panneaux « arrêts de bus » et des passages piétons supplémentaires.
Nous rappelons néanmoins qu'appliquer le « Code de la Route » c'est aussi respecter tous les autres usagers.

RADAR PÉDAGOGIQUE

Vitesse autorisée	30 Rte de Vitré bas	50 Rte de Vitré haut	50 La Voie Basse	50 Entrée Verrines	30 Rue des Mésanges	50 Montigné	50 Rue Louis Magneron	50 La Mouline
Dates	13/1/22 au 1/2/22	2/2/22 au 15/2/22	30/12/21 au 11/1/22	1/10/21 au 27/10/21	2/7/21 au 2/8/21	29/10/21 au 30/11/21	03/06/21 au 22/06/21	01/09/21 au 28/09/21
Moyenne vitesse entrant	39,32 km/h	39,11 km/h	46,01 km/h	49,15 km/h	29,89 km/h	57,73 km/h	47,93 km/h	51,01 km/h
Moyenne vitesse sortant	44,23 km/h	40,08 km/h	46,32 km/h	50,55 km/h	30,71 km/h	62,12 km/h	48,06 km/h	55,72 km/h
Vitesse maxi entrant	88,00 km/h	96,00 km/h	89,00 km/h	107,00 km/h	75,00 km/h	125,00 km/h	121,00 km/h	109,00 km/h
Vitesse maxi sortant	98,00 km/h	90,00 km/h	80,00 km/h	101,00 km/h	85,00 km/h	128,00 km/h	92,00 km/h	131,00 km/h
véhicules entrants	6474	8516	4377	20892	4959	16432	7384	26803
véhicules sortants	7334	10274	4507	21577	4432	15934	8147	27193
Moyenne vitesse entrant à:								
30 km/h	22,94%	18,14%	14,44%	3,96%	56,70%	1,65%	5,02%	8,45%
31 à 40 km/h	31,12%	37,32%	13,27%	13,99%	32,22%	7,57%	15,32%	13,87%
41 à 50 km/h	31,11%	33,83%	31,94%	38,59%	9,62%	21,06%	42,98%	25,59%
51 à 60 km/h	11,68%	8,96%	31,32%	29,29%	1,15%	26,84%	24,89%	25,92%
61 à 70 km/h	2,70%	1,41%	8,34%	11,81%	0,18%	26,79%	9,25%	18,27%
71 à 80 km/h	0,45%	0,34%	0,69%	2,35%	0,12%	16,09%	2,53%	7,91%
Moyenne vitesse sortant à:								
30 km/h	9,68%	14,96%	13,73%	7,03%	51,71%	1,07%	5,83%	1,28%
31 à 40 km/h	26,56%	35,08%	12,09%	10,44%	35,56%	2,44%	16,94%	6,31%
41 à 50 km/h	37,20%	37,76%	32,33%	28,79%	11,03%	10,73%	37,36%	24,82%
51 à 60 km/h	19,76%	10,84%	33,75%	33,11%	1,31%	28,08%	27,19%	34,99%
61 à 70 km/h	5,37%	1,23%	7,52%	16,76%	0,29%	35,14%	10,14%	23,26%
71 à 80 km/h	1,43%	0,14%	0,58%	3,87%	0,09%	22,54%	2,54%	9,32%

Collecte des déchets

Le verre et le papier continuent de se collecter aux points d'apport volontaires ou en déchèterie.

Les grands cartons bruns, les objets tout-venant, l'électroménager, déchets verts... doivent toujours être portés en déchèterie.

Rien ne doit être laissé au pied des bacs.

Une réunion organisée par Mellois en Poitou (MEP) s'est tenue le 14 juin dernier à la salle des fêtes de Celles pour expliquer les modalités du déploiement de son nouveau mode de collecte des ordures ménagères sur la commune. 80 personnes environ étaient présentes. Après la présentation faite par la direction de la prévention et de la gestion des déchets, les participants ont pu échanger librement.

Pour résumer succinctement la présentation, il a tout d'abord été rappelé les enjeux communautaires de la nouvelle collecte, accompagné d'un bref historique ayant conduit au mode de collecte. Le courrier distribué fin mai dans l'ensemble des boites aux lettres des habitants de la commune indiquait ces enjeux très forts, nécessitant la cohésion à l'échelle de tout le territoire de MEP.

Puis les modalités pratiques du déploiement ont été passées en revue. Les emplacements des bacs prévus par MEP ont préalablement été vérifiés au printemps par les élus référents de la commune. Ces derniers ont pu proposer de nouveaux emplacements, en accord avec les règles de collecte, après avoir parfois partagé avec les habitants concernés. Malgré la vigilance pour que les bacs n'impactent pas la sécurité (mise en place de bacs en bordure de chaussée par exemple plutôt que sur un trottoir étroit), des positionnements peu opportuns ont pu subsister. En fonction des remontées individuelles ou des observations de collecte, la période d'été permettra de valider ou non les emplacements prévus d'une part, et les volumes des bacs mis à disposition d'autre part. Des emplacements ont d'ailleurs déjà été modifiés sans attendre la fin de cette période d'essai. Les habitants sont donc invités pendant cette période de mise en route à transmettre leurs remarques ou demandes éventuelles à MEP ou bien à la commune.

Les informations ont également porté sur le contenu des bacs :

> Les ordures ménagères dans des sacs fermés pour les poubelles noires, permettant de limiter les nuisances olfactives. Les pratiques associées consistant à limiter le gaspillage alimentaire et favoriser le compostage amoindrissent considérablement ces nuisances.

> Les emballages en vrac et uniquement les emballages dans les bacs jaunes. Inutile de les mettre en sacs (déchets plastiques supplémentaires et obstacle au tri).

Ces consignes sont rappelées sur les bacs de tri.

IMPORTANT :

Le verre et le papier continuent de se collecter aux points d'apport volontaires ou en déchèterie.

Les grands cartons bruns, les objets tout-venant, l'électroménager, déchets verts…doivent toujours être portés en déchèterie.

Rien ne doit être laissé au pied des bacs.

Il est aussi fait appel à la solidarité envers les personnes âgées pour lesquelles l'éloignement, la hauteur d'un bac et le poids du couvercle pourrait constituer un obstacle.

NB : A partir de la fin du mois de juin, les poubelles individuelles ne seront plus ramassées. Les bacs jaunes seront déployés à Saint Médard en même temps que le déploiement de Brioux.

Une fois les emplacements et les volumes des bacs stabilisés après la période d'essai passée, des aménagements complémentaires pourront être envisagés. Des plateformes pour des bas côtés ou les emplacements en pente, des palissades ou autres aménagements paysagers pour limiter l'impact visuel des bacs.

La commune remercie au nom de MEP les habitants dans leur implication du tri des déchets ainsi qu'au maintien en bon état de propreté des alentours des bacs.

Direction de la prévention et gestion des déchets :
05 49 27 56 79
preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr
melloisenpoitou.fr

Contact communal : Frédéric BERTHONNEAU,
élu communautaire et référent communal
pour la prévention des déchets
mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr

Le quartier de L'Aumônerie sera réaménagé

Magalie Migaud, de Deux-Sèvres nature environnement (DSNE) et Sylvie Brunet, maire, signent la convention. Debout : Nicolas Cotrel, DSNE ; Sylvie Cousin, 1re adjointe et Jean-Louis Fouché, maire délégué de St-Médard en charge des espaces verts.

Au bord de la Belle, près de l'Abbaye, la zone naturelle de l'Aumônerie sera réaménagée. Un partenariat a été signé en ce sens entre Sylvie Brunet, Maire, et Deux-Sèvres nature environnement Au cœur de la ville, il y a un pré, au bord de la Belle, tout près de l'Abbaye. Cette zone, nommée l'Aumônerie, comprend aussi un parking, et un parcours qui la relie aux jardins de l'Abbaye. Le conseil municipal, dans le cadre de la revalorisation du bourg, a choisi de réaménager cette zone en espace protégé de biodiversité (coût de travaux estimés à 330 000 € avec subvention et aides possibles jusqu'à 260 000 € de l'État, du SIEDS, de l'agence de l'eau).

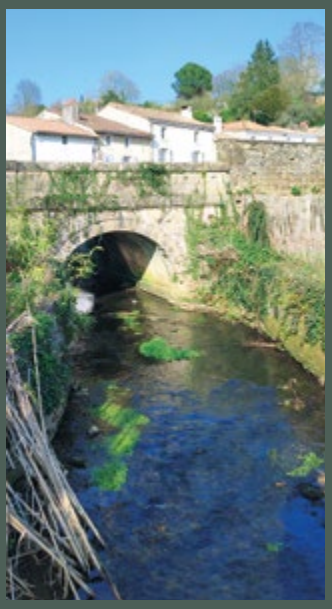

D'ABORD UN INVENTAIRE DE LA FAUNE ET LA FLORE

Pour cela, la commune fait appel à ID79, service d'ingénierie du Département afin de bénéficier de conseils et d'assistance dans les domaines de la voirie, de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement. Toutefois, en amont de ces travaux d'aménagement, un inventaire de la faune et la flore de ce périmètre de 25 000 m² est incontournable car notre volonté est de respecter et préserver la biodiversité.

Tout naturellement, la collectivité celloise s'est tournée vers l'association Deux-Sèvres nature environnement (DSNE), association loi 1901 reconnue pour ses missions et actions autour de la biodiversité. DSNE, en plus de l'inventaire, pourra proposer des aménagements du chemin, sur lequel le visiteur flânera de l'Aumônerie aux jardins de l'Abbaye, dans un esprit visant à concilier protection des espèces et découverte pédagogique de la biodiversité.

Le partenariat avec DSNE a été officialisé le mardi 15 février à la mairie de Celles-sur-Belle par la signature d'une convention entre Sylvie Brunet, maire, et Magalie Migaud, membre du conseil d'administration DSNE, entourées de Nicolas Cotrel, directeur de l'association DSNE, Jean-Louis Fouché, en charge de l'entretien des espaces verts, Sylvie Cousin, 1ere adjointe.

La mission d'inventaire a démarré et devrait durer jusqu'à la fin de l'été puis les travaux pourront commencer avec l'ouverture au public envisagée en 2023.

ZONES HUMIDES ET PLUi-H VONT BIEN ENSEMBLE !

L'établissement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat (PLUi-H) par la Communauté de Communes Mellois en Poitou (MEP) est un des chantiers importants de la mandature 2020-2026. Ce document contiendra les règles d'urbanisme qui permettront par exemple de construire ou de ne pas construire sur les terrains de la commune. Le PLUi-H pourra aussi édicter des règles pour la protection des terres agricoles et naturelles, pour contribuer à la résorption des logements vacants, ou encore pour protéger le petit patrimoine. La rédaction a été confiée au bureau d'étude CITTANOVA (Nantes).

Pour la commune de Celles-sur-Belle, il s'agit de réviser le PLU communal de 2013 qui couvrait Celles, Verrines et Montigné et de créer celui de Saint Médard qui n'existait pas. Des registres seront bientôt disponibles à la mairie de Celles-sur-Belle pour collecter les différentes demandes individuelles des propriétaires, dans cette première phase de recueil des données, centrée sur la fin de l'année 2022.

Concrètement, le futur PLUi-H va principalement :

> Densifier l'habitat dans les bourgs et villages suffisamment importants et déjà dotés d'un minimum d'infrastructures (Eau, électricité, assainissement le cas échéant…). Cette densification peut se faire par division parcellaire, utilisation de dents creuses, réhabilitation de logements vacants et friches.

> Protéger le patrimoine.

> Tenir compte des projets en cours sur le territoire (ex : une infrastructure sportive, un cimetière…)

> Définir les zones industrielles et commerciales utilisables en respectant un quota de surface.

> Définir les zones pouvant accepter –ou pas– des infrastructures de production d'énergie.

> Prendre en compte les zones agricoles et ne pas grever la transmission des exploitations.

> Protéger les haies bocagères, les bassins hydrologiques ainsi que les zones naturelles et humides du territoire.

Les zones humides constituent également un enjeu extrêmement important dans notre environnement. Qu'elles soient permanentes ou temporaires, ces zones ont plusieurs rôles :

> **hydrologique** en régulant les débits d'eau des bassins versants et prévenant les inondations,

> **épuratoire** en filtrant les eaux qui les traversent,

> **biologique** en permettant des réserves de plantes, d'oiseaux et d'amphibiens,

> **climatique** en piégeant du carbone.

50% de ces zones humides ont malheureusement disparu du territoire en 30 ans du fait de l'absence de protection. De même, 70% des haies qui contribuent au maintien de ces zones ont été détruites depuis 1950.

Le recensement des zones humides débute actuellement. Il va être mené par un cabinet spécialisé qui ira bien sur à la rencontre des élus locaux, mais aussi des acteurs qui connaissent particulièrement bien le territoire, notamment les agriculteurs, les gardes pêche ou gardes chasse, les randonneurs, les employés des syndicats des cours d'eau et toutes les personnes qui connaissent bien leur territoire et qui pourront se faire connaître.

Bien évidemment, une fois recensées, les zones humides seront intégrées au PLUi-H qui en définira leur protection en accord avec les besoins biologiques, agricoles et le développement du territoire.

La commune, bien que n'étant pas maître d'œuvre dans ce projet, reste un maillon essentiel dans l'élaboration du PLUi-H. Elle sera donc à votre écoute pour partager avec vous sur ces questions. Un registre en mairie de Celles est à la disposition des habitants qui souhaitent transmettre des demandes particulières en regard à la révision du PLUi.

Interview
Agenceurs de l'Habitat

avec Séverine Blondio

Comment est venue l'idée d'un partenariat ?

Les clients qui nous contactaient, souhaitaient parfois faire d'autres travaux, modifier des cloisons, créer une ouverture de porte, qui faisaient appel à d'autres entreprises. Il fallait donc gérer l'organisation pour le début des travaux, les horaires et les emplois du temps différents. Pour pallier la difficulté de la coordination avec les autres corps du métier, Sébastien Bouffard a décidé de créer son entreprise de carrelage et de cloison, Carl 'habitat, en 2021. Ainsi, les travaux se font avec plus de fluidités et avec à la tête le même interlocuteur.
Agenceurs de l'habitat et Carl'habitat se complètent si les clients en ont besoin.

Qu'est-ce que vos nouveaux locaux vous ont apporté ?

Nos nouveaux locaux nous permettent une proximité nouvelle avec nos clients. L'exposition de notre savoir-faire, nous donne la possibilité de présenter ce que nous proposons aux clients. Les matériaux professionnels que nous avons pu utiliser dans des chantiers passés et que nous avons l'habitude d'avoir en main.
De ce fait, lorsque nous sommes rassemblés dans nos locaux, les échanges se font plus librement et le suivi ne peut être que meilleur.

Qu'entendez-vous lorsque vous proposez un relooking ?

Lorsque nous réalisons des relookings, les clients remettent entre nos mains leurs meubles de cuisine, que nous allons rénover pour leur donner une nouvelle vie. Pièces par pièces, nous enlevons les vieilles charnières, nous modernisons l'ensemble de la quincaillerie, puis nous passons au bois. A chaque fois le bois est remis à son état pur, et c'est après que la personnalisation est réalisée selon la demande des clients. Les finitions sont faites à la main, de manière artisanale

Contact : M. BOUFFARD Sébastien
06 23 32 40 43 | @ : agenceurs.habitat@sfr.fr

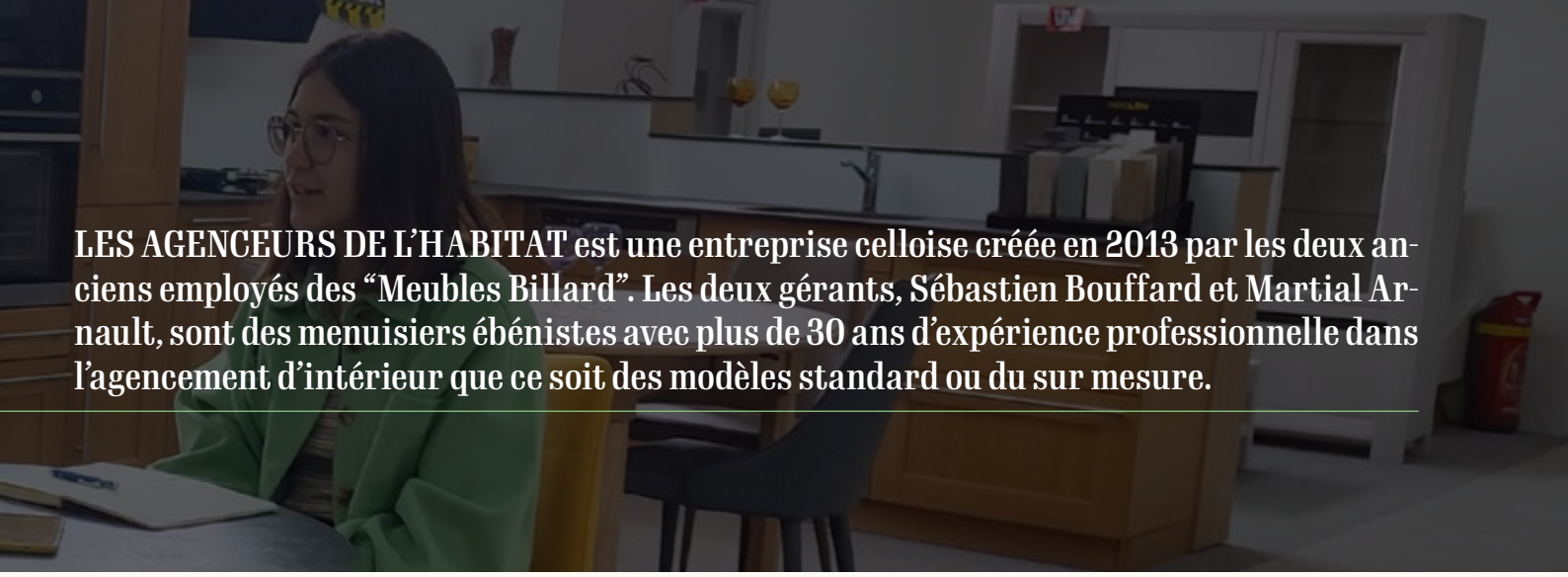

LES AGENCEURS DE L'HABITAT est une entreprise celloise créée en 2013 par les deux anciens employés des "Meubles Billard". Les deux gérants, Sébastien Bouffard et Martial Arnault, sont des menuisiers ébénistes avec plus de 30 ans d'expérience professionnelle dans l'agencement d'intérieur que ce soit des modèles standard ou du sur mesure.

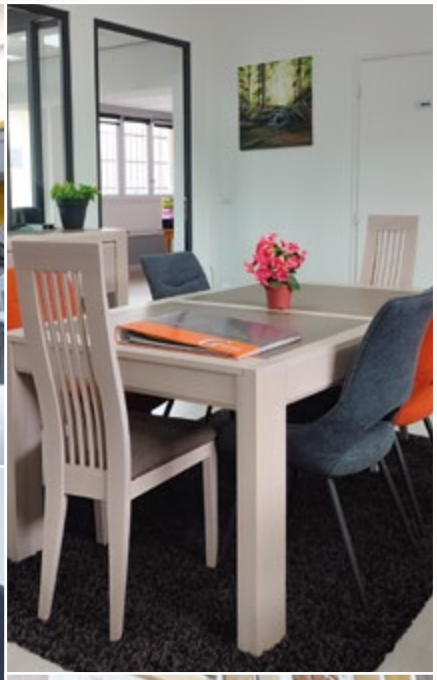

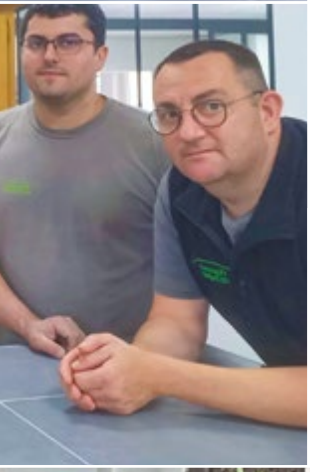

Adresse : 6 chemin de la tonnelle 79370 CELLES-SUR-BELLE
Horaires : Lundi, mardi, mercredi, jeudi & vendredi de 8h à 18h30
le samedi matin sur rendez-vous

En tant que menuisier ébéniste, fabriquez-vous des modèles vous-même ?

Quand les clients font appel au sur mesure, ce sont Sébastien Bouffard et Martial Arnault qui s'en occupent. En tant qu'ébénistes, ils maîtrisent l'art du bois. Ils ont débuté cette entreprise parce que ce sont des passionnés, ils aiment travailler le bois noble.

De qui votre équipe se compose-t-elle ?

L'équipe au complet se compose de Sébastien Bouffard et Martial Arnault qui sont les artisans et les gérants de l'entreprise. Récemment nous avons recruté un nouvel employé, ce qui marque notre développement. Et donc, je suis Séverine Blondio, je gère toute la partie administrative et la communication. De plus, il m'arrive de seconder les gérants sur d'autres plans d'actions.

Où pouvons-nous vous rencontrer ?

Depuis le début de l'année 2022, nous sommes dans nos nouveaux locaux au 6 chemin de la tonnelle à Celles-sur-Belle et c'est ici que nous recevons nos clients, et que nous réalisons des portes ouvertes pour faire découvrir notre hall d'exposition. Nous participons aussi à des salons, comme le salon de l'habitat à Niort, aller au contact des clients nous tient à cœur.

Vous ne le savez peut-être pas mais l'entreprise AGENCEURS DE L'HABITAT s'est lancée dans la pose de parquet.
Après le carrelage et la faïence, elle continue d'étendre son offre pour fournir un service diversifié.

Celles-sur-Belle
Petite cité de caractère

En 2013, Celles-sur-Belle obtient la marque "Petite Cité de Caractère", atout touristique indéniable pour notre commune. Les Petites Cités de Caractère (PCC) s'engagent à proposer un patrimoine remarquable, valorisé et animé, le tout dans une démarche d'accueil de qualité.

Comment sont nées les PCC ?

Le réseau des Petites Cités de Caractère a vu le jour en Bretagne, en 1975, afin de valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.

Pourquoi Petites Cités de Caractère ?

Petites pour rappeler leur faible population et donc leurs moyens,
Cités pour rappeler leurs origines et leurs patrimoines urbains,
de Caractère pour exprimer leur singularité, leur puissance d'évocation et leur splendeur architecturale.

Ces villes, autrefois centres administratifs, politiques, religieux, commerciaux ou militaires, ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et industrielles de la France. Elles ont perdu une grande partie de leurs fonctions urbaines, et se sont retrouvées sans la population et les moyens financiers pour entretenir cet héritage.
Le projet des Petites Cités de Caractère est de fédérer, dans ces communes, les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires.
L'action du réseau Petites Cités de Caractère est d'abord d'accompagner des élus qui souhaitent concilier le développement de leur commune dans le respect du patrimoine.
Dans le respect de la Charte de Qualité nationale à laquelle elle se réfère, la commission d'homologation qui sélectionne et contrôle les Petites Cités de Caractère se réunit tous les trois ans ou cinq ans autour du projet patrimonial de la commune.

Pour améliorer leur rayonnement, les «Petites Cités de Caractère» mettent en vedette leurs spécificités. Toutes se donnent pour mission de sauvegarder, restaurer, entretenir leur patrimoine, de le mettre en valeur, l'animer et le promouvoir auprès des habitants et des visiteurs afin de participer au développement économique des territoires et faire de la marque Petites Cités de Caractère une marque touristique de qualité et attractive.

Les atouts de la marque Petites Cités de Caractère :

•une marque reposant sur une Charte de Qualité qui édicte des engagements en faveur de la sauvegarde, de la restauration et de l'entretien du patrimoine communal, ainsi que de la mise en valeur, de l'animation et de la promotion auprès des habitants et des visiteurs,
•des réseaux organisés à une échelle de territoire pertinente, départementale ou régionale, qui offre le bénéfice de moyens d'actions mutualisés en direction des communes membres de ces réseaux et des partenaires privés (habitants, professionnels…),
•le soutien des collectivités territoriales qui reconnaissent, dans la marque «Petites Cités de Caractère», une véritable démarche de développement territoriale, et qui accompagnent, par la mise en place de dispositifs spécifiques et financiers, les actions répondant à la Charte de Qualité.
•des partenariats d'action avec les acteurs locaux de l'économie et du tourisme, du patrimoine et de la culture, de l'aménagement du territoire (DRAC, STAP, CAUE, CRT, CDT, OTSI, Villes et Pays d'Art et d'Histoire…

Les atouts pour la commune de Celles-sur-Belle :

L'obtention de la marque «Petite Cité de Caractère», en 2013, apporte à notre commune une visibilité touristique incontestable. En arrivant à Celles, les visiteurs sont assurés d'y trouver un patrimoine remarquable. Nos édifices "phare" sont, sans conteste, l'Abbaye Royale et l'abbatiale Notre-Dame, mais il y a aussi l'église de Verrines, la vallée de la Belle, le centre bourg avec la place du Rochereau, etc…

L'édition, tous les ans, du guide des Petites Cités de Caractère de la Nouvelle-Aquitaine, ainsi que la fréquentation du site internet national des PCC, permettent aux touristes avertis d'organiser leurs séjours avec l'assurance de visiter des cités dotées d'un patrimoine historique et culturel de qualité.

La marque Petites Cités de Caractère nous a incité à nous doter, en 2016, d'une AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), remplacée maintenant par un SPR (Site Patrimonial Remarquable), incluant le centre bourg de Celles et allant, par la vallée de la Belle, jusqu'au bourg de Verrines/Croué.

En tant que PCC, nous nous devions aussi d'avoir une signalétique de qualité, chose faite depuis maintenant 3 ans.

La marque Petites Cités de Caractère nous permet également de bénéficier de conseils pertinents afin de mettre en valeur notre patrimoine, et de partager, avec d'autres PCC, des projets communs tels que la «Mise en lumière des PCC», projet évoqué dans le numéro précédent des Échos de la Belle. Retardé par la pandémie, ce projet devrait voir le jour prochainement et apporter au centre bourg une touche lumineuse de qualité.

Vue aérienne de Celles-sur-Belle
Vue aérienne de Verrines
Photos : Roland Robin – Pilote : Claude Pierre

Commission de contrôle :

Annoncée pour le 15 juin 2022, la commission de contrôle des PCC est reportée à la rentrée de septembre. Ce répit nous laisse un peu de temps pour préparer, dans de bonnes conditions, le dossier et la visite de cette commission, dans le but de maintenir notre appartenance au réseau des Petites Cités de Caractère.

CELLES-SUR-BELLE
Petite Cité de Caractère

Chef-Boutonne

Chef-Boutonne

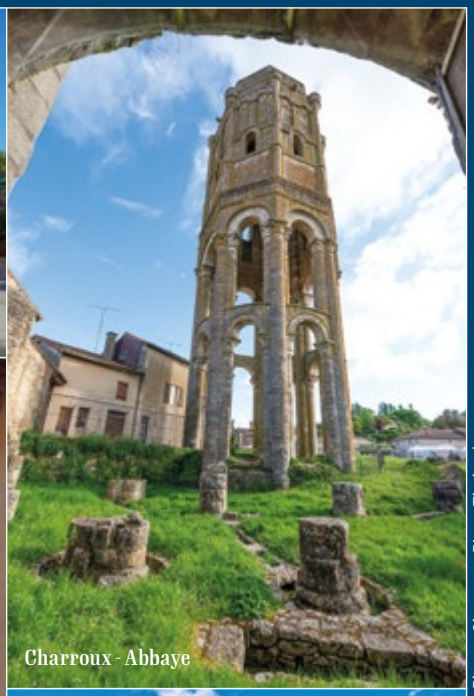
Charroux - Abbaye

Photos Charroux : Pierre Thebault

Verteuil - Douves

Verteuil - Passage

Charroux - Aumônerie

La Mothe-St-Héray - Vue sur bourg

Nanteuil-en-Vallée

La Mothe-St-Héray - Dôme

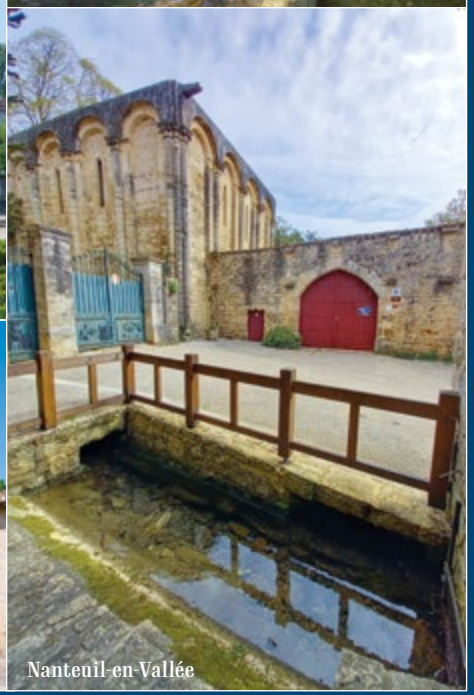
Nanteuil-en-Vallée

Photo : JPh Marnais
Melle - Intérieur des galeries

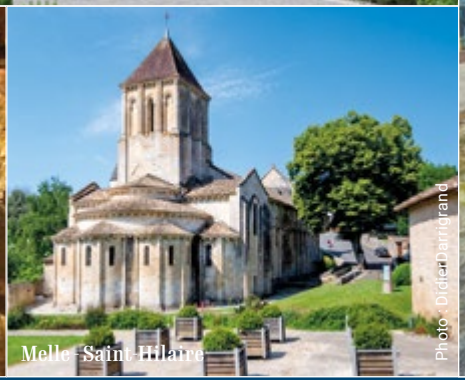
Photo : Didier Barrigrand
Melle - Saint-Hilaire

Nos sept
Petites cités de caractère

Le territoire de Mellois en Poitou compte quatre Petites Cités de Caractère : La Mothe St-Héray, Chef-Boutonne, Melle et Celles-sur-Belle. Deux PCC du nord de la Charente, Nanteuil en Vallée et Verteuil-sur-Charente, ainsi que Charroux, dans la Vienne, ont souhaité se rapprocher de Mellois en Poitou, dans le but d'une meilleure communication touristique et d'élaboration de projets en commun. Voici donc la présentation de ces sept Petites Cités de Caractère.

Celles-sur-Belle (79)

UNE CITÉ AU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER DE QUALITÉ.

La commune de Celles-sur-Belle avec ses 4 villages (Celles, Montigné, Saint-Médard et Verrines) est dotée d'un patrimoine architectural de qualité et paysager par la présence de l'arbre de l'année "La Talle à Teurtous", de la rivière « La Belle » qui invite à de longues balades.

Les amoureux du patrimoine seront charmés par ses festivals l'été, son promenoir poétique à la découverte de son cœur de ville, ses jardins à la Française au pied de l'Abbaye Royale, l'orgue majestueux de son Abbatiale, l'église romane de Verrines richement sculptée et son exceptionnel cimetière classé ou encore la découverte de la collection de motos anciennes de Pierre Certain dans les dépendances de l'Abbaye.

Celles-sur-Belle - Jardins de l'Abbaye Royale

Chef-Boutonne (79) :

LA COMMUNE DE CHEF- BOUTONNE possède un beau patrimoine qu'elle entretient régulièrement. Elle a obtenu la marque PCC afin de promouvoir son histoire, ses monuments, son action, son territoire, ses atouts, et attirer les visiteurs en rendant les chef- boutonnais fiers d'y vivre.

Les nouveaux chantiers qui s'annoncent apporteront un souffle de modernité au cœur du château de Javarsay avec sa nouvelle muséographie, la réhabilitation de l'îlot de la place Cail, et sa mise en lumière.

La Mothe-St-Héray (79) :

CETTE CITÉ EST UN HYMNE À L'UNION : celle de La Mothe et de Saint-Héray, de la Sèvre et de la forêt, de la Rosière et de son époux, et maintenant celle de la tomme de chèvre et des truffes. Les sentiers balisés relient, à pied ou à vélo, l'Orangerie au Moulin l'Abbé via les bords de Sèvre ou le parc boisé et ses belvédères.

Melle (79) :

MELLE EST UNE COMMUNE RICHE DE SES PATRIMOINES.

De son patrimoine architectural avec ses trois églises romanes, ses places aux monuments de toutes époques, ses remparts historiques, et ses rues commerçantes.

De son patrimoine végétal, avec ses arboretums dont Le Chemin de la Découverte, labellisé Jardin Remarquable, comptant, sur 6 km, 9 collections agréées et un Ginko Biloba, labellisé «Arbre Remarquable» en 2021.

De son patrimoine culturel puisque depuis maintenant plus de 50 ans, associations et municipalité rivalisent d'imagination pour proposer au plus grand nombre pléthore d'animations irriguant chaque année la ville d'une effervescence enviée.

Melle est une ville à l'échelle humaine, familiale et accueillante qui gagne à être découverte.

Charroux (86) :

DÉCOUVREZ CHARROUX, ancienne capitale médiévale du Comté de la Marche, nommée Petite Cité de Caractère en 2017 et étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. La cité offre un patrimoine médiéval exceptionnel : abbaye Saint Sauveur, sa tour-lanterne et sa statuaire, des maisons à pans de bois, des halles du XVI^{e} siècle, la porte de l'Aumônerie, ancienne entrée principale de l'Abbaye et de nombreuses caves.

Verteuil (16) :

LA COMMUNE DE VERTEUIL SUR CHARENTE est un Site patrimonial remarquable car elle possède trois Monuments Historiques :

- LE CHÂTEAU, datant du XI^{e} siècle, véritable ouvrage situé sur un promontoire rocheux dominant la Charente,
- L'ÉGLISE DE SAINT MÉDARD (XII^{e} siècle), est installée sur le plateau au-dessus de la Charente,
- LE COUVENT DES CORDELIERS, de 1471, situé sur une île au milieu.

Nanteuil-en-Vallée (16) :

LE CALCAIRE ET L'ABONDANCE DE L'EAU ont conditionné, au Moyen-Âge, l'implantation de l'abbaye bénédictine sur le site de Nanteuil. Le village s'est développé autour de son église dans son écrin rocheux et verdoyant. Les teintes dorées de la pierre des monuments, des maisons ou des lavoirs, le bruit de l'eau qui court sous le village et la nature omniprésente touchent le cœur des visiteurs à la recherche de sérénité.

FONDATION DU PATRIMOINE

Celles-sur-Belle
Belle à investir

La Commune de Celles-sur-Belle et la Fondation du Patrimoine ont signé, le vendredi 3 juin 2022, une convention afin de soutenir la restauration du patrimoine privé de son territoire.

Le label de la Fondation du patrimoine :

Il reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble privé, non protégé au titre des monuments historiques, bâti ou non-bâti (parcs et jardins).

Il est attribué pour 5 ans, pour des travaux de gros-œuvre extérieurs (toiture, façade, menuiserie) réalisés dans les règles de l'art.

Le label et ses bénéfices :

- Aide de la Fondation : dans le cadre du partenariat avec la Commune de Celles-sur-Belle, subvention de 2% minimum du montant de vos travaux TTC, plafonnée à 2 000 euros.
- Un avantage fiscal : déduction de 50 % minimum du montant des travaux du revenu imposable.
- Mobilisation de mécénat : sous conditions, appel aux dons de particuliers et entreprises.
- Aide des collectivités : selon les projets et les territoires.

Fondation du Patrimoine - Délégation Poitou-Charentes
1 bis rue Lebascles 86000 Poitiers
www.fondation-patrimoine.org

Nous contacter:
Pierre-Andre Masteau, délégué départemental Deux-Sèvres
Alain Lelong, délégué territorial Mellois
Tél: 06 52 06 28 60
alain.lelong@fondation-patrimoine.org

Médiathèque Ludothèque

Quel projet ?

Un peu moins de 4000 habitants,
0,07m² par habitant,
besoin de 280 m² minimum

Projet global : Médiathèque/Ludothèque • **Choix du lieu :** Cœur de ville de Celles
Comité de pilotage : une quinzaine de personnes • **Architecte :** Frédéric Vignier

Étapes :

Phase **1** :
aménager le rez-de-chaussée pour une médiathèque.

Phase **2** :
aménager le 1er étage pour y installer la ludothèque.

Phase **3** :
aménager le 2nd étage pour y faire des bureaux.

Échéancier

- **Sept. 2021** — Lancement de la consultation
- **Nov. 2021** — Attribution des lots
- **Janv. 2022** — Attribution des derniers lots
- **Mai 2022** — Début des travaux
- **Sept. 2023** — Fin des travaux

Musée de l'Abbaye Royale
Clochette d'office à un ton

Dans les précédents bulletins de juin 2021 et mars 2022, vous avez pu en apprendre plus sur l'histoire de l'Abbaye Royale. Dans ce bulletin, nous allons vous faire découvrir un objet présent dans le musée de l'Abbaye : la clochette d'office à un ton.
Datant du XVIIe siècle, elle fait partie des objets du musée classés Monuments Historiques.
Réalisée en bronze dorée, elle mesure 13,5 cm de haut et 8 cm de diamètre à la base. Ces dimensions en font une clochette à main qui pouvait être utilisée à l'autel au cours des célébrations liturgiques ou au réfectoire pour appeler l'attention des chanoines ou encore comme objet personnel de l'abbé. Elle a été décrite comme "clochette à un ton", cette expression "à un ton" est à opposer aux sonnettes d'autel composées de 3 ou 4 clochettes ou timbres, donc à plusieurs tons.
La cloche rythmait le temps du monastère et égrenait la ronde des heures divines.

> Le temps du moine est sacralisé puisque consacré totalement à Dieu. Toutes les tâches sont faites dans le respect de rituels : travailler, prier, manger et même dormir. Tout cela dans le silence. Ce dernier était rompu par les cloches qui rythmaient la vie des moines.

Les heures canoniales ont été longtemps le temps de la vie sociale et sonner les heures servait de repère aux populations. Les cloches installées dans les clochers, à compter des Ve – VIe siècles, règlent le travail dans le monastère mais aussi dans la cité. Par la suite les cloches serviront de signal pour les évènements de la cité : le feu, les ennemis…
Les horloges mécaniques feront leur apparition vers la fin du 13e siècle. Les cités vont donc installer leur propre horloge publique dans la tour de l'horloge, le beffroi. Les premières horloges sont sans cadran ni aiguille : elles sont le marque-temps du sonneur qui lui va déclencher la sonnerie publique !
Le temps prend toute son importance : on veut connaître l'heure ! Le cadran apparait à la fin du XIVe siècle et avec lui la grande aiguille (la petite aiguille n'apparait qu'au début du XVIIIe) et le jacquemart, cet automate qui frappe l'airain pour dire le temps qui s'écoule.

La visite de l'Abbaye Royale de Celles-sur-Belle en 1661, sous l'abbatiat d'Henri de la Rochefoucauld, nous apprend que depuis 5 ans une *« orloge faict sonner les heures, les carrs et les demyes heures sur mesme cloche »*, cloche en place alors dans le clocher. Après la restauration conduite par François le Duc, dit Toscane, deux nouvelles cloches sont baptisées et installées. Quelques mois plus tard, une troisième cloche est mise en place pour le service paroissial. Les cloches actuelles datent de 1730.
Dans le silence règlementaire du cloître, il y avait aussi des instruments pour communiquer : la cloche, la nola, la simandre ou cymbalum, et la tabula lignea, tablette et marteau de bois. Le sacristain est le vrai maître du temps du monastère : c'est lui qui règle la clepsydre dont la sonnerie donnera l'heure des Vigiles. L'eau qui s'écoule dans la clepsydre indique des lignes de niveaux que l'on traduit en durée. La clepsydre, utilisée par les Egyptiens dès le 3ème millénaire avant notre ère, plus précise, permet en outre la mesure du temps jour et nuit, alors que le cadran solaire dépend du soleil.
Les bougies graduées et le sablier sont des modes de mesure du temps complémentaires très utilisés car peu coûteux, mais peu précis.
La façade Sud de l'Abbaye de Celles-sur-Belle porte un certain nombre de cadrans solaires sculptés à la fin du XVIIème siècle sur les angles des fenêtres du 1er étage, les uns ont des graduations en chiffres romains et d'autres en chiffres arabes. Certains sont encore visibles aujourd'hui.

Clochette d'office à un ton

L'orgue participe à la promotion de Celles-sur-Belle

L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE EUROPÉEN DE CELLES-SUR-BELLE s'emploie à faire découvrir les deux orgues cellois, celui de l'abbatiale inauguré en 2018 et aussi l'orgue baroque plus modeste du temple de Celles. Ces instruments font partie du patrimoine local permettant de faire connaître la commune et d'attirer des visiteurs.
Ce travail de promotion commence bien sûr par l'entretien des instruments qui nécessitent régulièrement des accords, des réglages et des petites réparations. Le but est d'ouvrir leur accès le plus largement possible pour qu'il profite aux auditeurs et aux organistes, que ces derniers soient confirmés ou débutants.

En mai dernier, une master classe conduite par l'organiste Olivier Houette a été organisée pour la troisième fois. Les cinq élèves du stage venant de différentes régions françaises ont pu se perfectionner en jouant sur les 2 orgues. L'accès aux auditions du professeur et de ses élèves était libre.

L'association a également développé depuis trois années un partenariat avec l'école de musique du pays mellois qui permet de prendre des cours réguliers avec un professeur pendant l'année scolaire sur le grand orgue de l'abbatiale. Les élèves découvrent cet instrument qui offre des possibilités infinies de combinaisons grâce à ses 4 claviers, son pédalier et d'innombrables jeux. L'objectif est de pouvoir disposer localement d'organistes qui vont se perfectionner et qui pourront faire vivre l'instrument dans le temps. Le professeur, Marie Paule Bouin, est très investie dans sa mission.
L'association travaille également avec les festivals et d'autres associations pour mettre à disposition le grand orgue à l'occasion de manifestations importantes. Le dernier exemple en date est la messe télévisée filmée en direct, le 22 mai dernier dans l'église et préparée par la communauté paroissiale du Mellois. A cette occasion, l'association a fait venir un organiste liturgique officiant à Lourdes pour assister l'organiste habituel de l'association lors de cette cérémonie. Environ 800.000 personnes qui suivent l'émission « le jour du seigneur » le dimanche matin sur France 2 ont ainsi pu découvrir Celles sur leur écran.

L'association profite également chaque année de la journée mondiale de l'orgue en mai, ou de la journée du patrimoine en septembre pour faire découvrir l'instrument. Elle est bien sûr ouverte en dehors de cette période à toutes les personnes intéressées par le sujet. Vous pouvez aussi demander à recevoir par mail sa lettre d'information régulière, « le point d'orgue ».
L'association remercie aussi les mécènes qui lui permettent l'ensemble de ces actions.

www.orguescelles.fr-contact@orguescelles.fr

Grand orgue de l'Abbatiale de Celles-sur-Belle

Partages, Sourires & Seniors

Le CCAS de Celles sur Belle, le CIAS du Mellois en Poitou, le CCAS de Prailles, en partenariat avec le Service Civique Solidarité Seniors créent 6 services civiques à pourvoir dès le mois d'octobre 2022.

Les objectifs seront de :

Rompre l'isolement des personnes âgées, que ce soit à domicile ou en établissement,

Prévenir la dépendance par le développement de la mobilité, du lien social, de l'autonomie, etc.

Renforcer les liens sociaux et intergénérationnels

Appuyer le développement du service civique dans le secteur avec un objectif de qualité, tant pour les jeunes que pour les structures qui les accueillent et les personnes âgées qu'ils accompagnent,

Ouvrir les jeunes vers de nouvelles opportunités d'emploi vers les métiers du lien, et/ou vers de nouvelles opportunités d'engagement intergénérationnel.

Tu aimes le relationnel avec les personnes âgées et tu es sensible à leur bien être ?

Tu aimes partager, rire et prendre soin ?

Tu apprécies le travail en équipe et tu souhaites mettre ta bonne humeur et ton dynamisme au service de nos aînés ?

Alors n'hésite plus, rejoins-nous pour une aventure humaine aussi belle qu'unique !

Tes missions seront les suivantes :

Animer des activités individuelles et collectives
(jeux de société, cuisine, veillées, faire la lecture, santé, bien être, sport adapté…)

Visites de convivialité

Créer des liens intergénérationnels

Accompagner à l'accès au numérique
(initiation tablette, smartphone…)

Nous n'attendons plus que toi !

Margaux FOCHEUX - EHPAD Celles
direction@ehpadchanterelles.fr

Entour'Âge

L'EHPAD "Les Chanterelles" en partenariat avec l'ARS, l'Association Appui &Vous et le soutien de la commune, propose un nouveau service à domicile.

Mme DEMPURÉ Cécile
Coordinatrice

CRÉÉ EN MARS 2021, le service "Entour'Âge" est un service gratuit qui s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, résidant sur le territoire de la commune de Celles-sur-Belle. L'objectif principal est de proposer un programme d'actions adaptées aux besoins de chaque personne. La finalité du service étant de limiter les situations d'isolement et de rupture des liens sociaux.

A cet effet, divers ateliers *(sorties culturelles, ateliers créatifs, sortie au marché, jeux récréatifs, veillées…)*, des temps d'échange et des visites de convivialité sont proposés chaque semaine.

Prochaine sortie programmée : restaurant + bowling

Vous êtes intéressés pour vous-même ou pour l'un de vos proches ?
Vous voulez en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter !
Par téléphone, **au 06.71.27.50.33** | Par mail : **epr@ehpadchanterelles.fr**
Adresse postale : EHPAD Les Chanterelles-Service « Entour'Age » 7 rue du Treuil 79370 Celles-sur-Belle

Agenda 2022

Expositions

Salle du Pilier

Abbaye royale de Celles-sur-Belle

Du 20 juin au 31 juillet 2022
Tandy Pengelly

Du 1er août au 18 septembre
Alain Guérineau

Du 19 septembre au 16 octobre
Alain J. Richard

Animations

Mardi 2 août
Omelette géante et cinéma plein-air

Samedi 20 août
Moto Cross Nocturne
Terrain du Luc, Lieu-dit Le Misseré

Jeudi 8 septembre
Tour Poitou-Charentes des motos anciennes

Du 17 septembre au 6 novembre
Des usines à la campagne
150 ans des usines de Melle
journée du patrimoine :
visite du site "l'usine" à Celles-sur-Belle

Dimanche 18 septembre
Journées européennes du patrimoine
Visite libre de l'Abbaye Royale et de l'Abbatiale
de 10 H À 17 H

Dimanche 25 septembre
La Fleur de Celles
et ce même jour : exposition-vente
des ateliers du foyer rural de Verrines
à l'intérieur de l'Abbaye Royale - de 10 H À 18 H

Dimanche 2 octobre
"Didon et Enée" opéra de Purcell
avec le Chœur de Chambre des D.S.
à la salle des fêtes de Celles-sur-Belle

Festival
Lumières du Baroque
Mensa Sonora

Le festival se déroule

du dimanche 21 août au vendredi 26 août

avec pour thème Jean-Sébastien Bach.

Les concerts prévus :

Dimanche 21 août - 17 h 30
ORATORIO DE PÂQUES ET CANTATE BWV 150
« Nach dir, Herr, verlanget mich »
Direction, Damien Guillon

vendredi 19 et samedi 20 août
Mardi 23 août 21h
CANTATES Psaume 51 - CANTATES BWV 82 et 84
Ensemble le Banquet Céleste

Jeudi 25 août - 18h
SONATES POUR CLAVIER ET VIOLON
Violon et Grand orgue

Vendredi 26 août - 17h30
BACH ET SES MAÎTRES
Louis-Noël Bestion de Camboulas, grand orgue

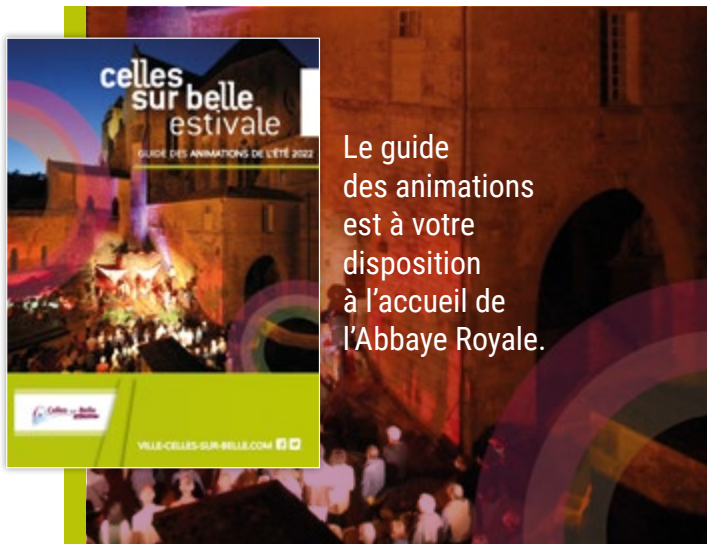

Le guide des animations est à votre disposition à l'accueil de l'Abbaye Royale.

Services

Service Technique Municipal

Chemin de la Vée 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 09 65 11 08 80
stcelles@orange.fr

Résidence "Les Chanterelles"

EHPAD de Celles-sur-Belle
7 Rue du Treuil 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 80 39
accueil@ehpadchanterelles.fr

Médiathèque

7 rue de l'Ancienne Mairie 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 88 33
bibliotheque.cellessurbelle@orange.fr

Ouverture au public
Mardi : de 15h à 18h30
Mercredi : de 10h à 13h et de 14h à 18h
Vendredi : de 15h à 18h30
Samedi : de 10h à 12h30

Abbaye Royale Celles-sur-Belle

12 rue des Halles 79370 Celles-sur-Belle
Tel. Accueil : 05 49 32 92 28
Tel. Conservation du patrimoine :
05 49 33 43 85
abbayeroyalecellessurbelle@orange.fr
www.abbaye-royale-celles.com
www.musee-motos-cellessurbelle.fr

abbayeroyalecellessurbelle

Ouverture au public du 13 juin au 15 septembre :
Tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Ouverture au public du 19 septembre au 15 octobre :
Les mardis, mercredis et vendredis
De 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Communauté de commmunes Mellois en Poitou

Siège administratif : Les Arcades
2, place de Strasbourg 79500 Melle
Tel. : 05 49 29 02 90
accueil@melloisenpoitou.fr

Ouverture au public
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Office de Tourisme du Pays Mellois

2 place Bujault 79500 Melle
Tél. : 05.49.29.15.10
officedetourisme@paysmellois.org
decouvertes.paysmellois.org

Ouverture au public
Lundi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30
Mardi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Samedi : 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Dimanche : Fermé
Jours fériés : de 14h à 18h (d'avril à septembre)

France Services

accueil uniquement sur rendez-vous
au 05 49 08 18 87
franceservices.cellessurbelle@melloisenpoitou.fr

Horaires
Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 9h -17h30
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 9h -17h30
Vendredi : 13h30 - 17h
horaire adapté si besoin

Nos mairies

Mairie principale de Celles-sur-Belle

1 avenue de Limoges 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 80 17
mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr
www.ville-celles-sur-belle.com

Commairie

Ouverture au public
Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Mardi : de 13h30 à 17h
Mercredi : de 8h30 à 16h30
Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Tenez-vous informé en "temps réel" avec notre application CityAll

Mairie de Montigné

Rue de l'église Saint-Martin 79370 Montigné
Tel. : 05 49 79 82 29
mairie-montigne@orange.fr

Ouverture au public
Mercredi : de 13h30 à 15h30

Mairie de Verrines-sous-Celles

2 rue de la Cure 79370 Verrines-sous-Celles
Tel. : 05 49 79 70 69
mairie.verrinessouscelles@orange.fr

Ouverture au public
Mercredi : de 16h à 17h30

Mairie de Saint-Médard

1 place du Platane Sainte Rue 79370 Saint-Médard
mairie-stmedard79@orange.fr
Tel. : 05 49 07 10 55

Ouverture au public
Mercredi : de 11h à 12h